



Le travail frontalier en forte croissance : 115 000 habitants de la région employés en Suisse

En 2016, 115 000 habitants de la région occupent un emploi en Suisse. Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de travailleurs frontaliers après le Grand Est. Ce nombre a plus que doublé en l'espace d'une quinzaine d'années. Du fait de son attractivité et de sa proximité, le canton de Genève concentre 84 % des frontaliers qui habitent la région. Les perspectives d'emploi du bassin lémanique attirent dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie des actifs de toutes provenances géographiques. Des ressortissants suisses s'y installent également, bénéficiant d'un marché immobilier moins tendu tout en conservant très souvent un emploi de l'autre côté de la frontière. Les frontaliers résidant en Auvergne-Rhône-Alpes sont jeunes et, plus d'une fois sur deux, diplômés de l'enseignement supérieur. En 2016, plus d'un Haut-Savoyard sur cinq exerce son activité professionnelle en Suisse. D'année en année, le phénomène prend de l'ampleur et touche un nombre croissant de communes.

Ivan Debouzy, Anna Simon, Insee

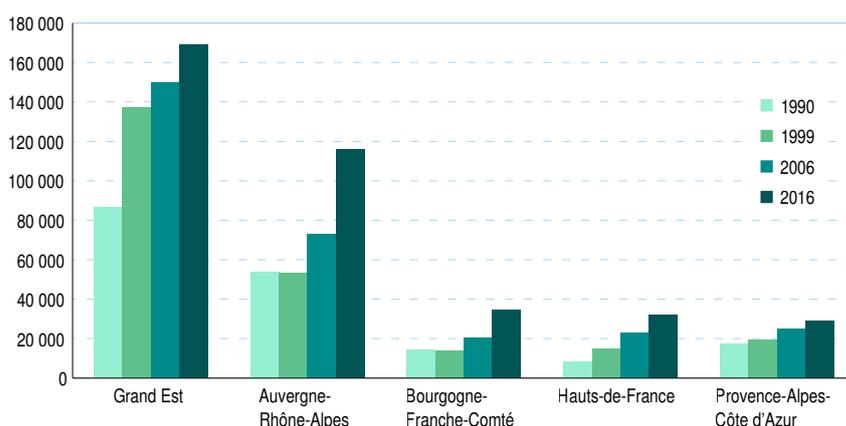
Ces dernières décennies, les opportunités de travailler à l'étranger se sont largement développées avec la mise en place d'accords favorisant la libre circulation des personnes entre états (*encadré*). En France métropolitaine, près de 400 000 personnes traversent la frontière pour travailler dans un pays voisin (*définitions*). Quatre grands pôles d'activité économique localisés à proximité des frontières françaises attirent la majorité de cette main-d'œuvre : Genève, Luxembourg, Bâle et Monaco. Trois déplacements transfrontaliers sur cinq se font en effet à destination de ces pôles.

Le plus gros contingent de travailleurs frontaliers après celui du Grand Est

Avec près de 400 kilomètres de frontières terrestres avec l'étranger, Auvergne-Rhône-Alpes compte 116 000 habitants qui travaillent dans un pays frontalier de la France en 2016, soit 30 % des frontaliers de France. La région Grand Est, dont les frontières terrestres sont presque deux fois plus étendues, en rassemble pour sa part 43 %, soit 169 000 (dont 78 000 vers le Luxembourg et 46 000 vers l'Allemagne).

1 63 000 frontaliers de plus dans la région entre 1999 et 2016

Nombre de travailleurs frontaliers par région



Champ : régions comptant plus de 5 000 frontaliers. Sont considérés ici comme pays frontaliers la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, Monaco, l'Espagne et Andorre.

Sources : Insee, Recensements de la population de 1990 à 2016

Les frontaliers d'Auvergne-Rhône-Alpes travaillent pour leur immense majorité en Suisse. La région occupe une place centrale dans les échanges avec ce pays puisqu'elle réunit 61 % des 188 000 résidents de France métropolitaine employés en Suisse. Les autres se répartissent à parts presque égales entre Grand Est et Bourgogne-

Franche-Comté. Loin derrière Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté rassemblent chacune entre 29 000 et 35 000 frontaliers, travaillant pour l'essentiel respectivement à Monaco, en Belgique et en Suisse. Le relief, mais

aussi les barrières de la langue et la situation du marché de l'emploi au-delà de la frontière contribuent à limiter les flux vers l'Italie et l'Espagne. Le travail frontalier concerne ainsi respectivement moins de 4 000 et 2 000 personnes en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, et les flux entre Auvergne-Rhône-Alpes et l'Italie se limitent à 235 personnes.

Une très forte croissance qui date du début des années 2000

En Auvergne-Rhône-Alpes, le travail frontalier est en pleine expansion depuis le début des années 2000. Le nombre de travailleurs frontaliers a plus que doublé entre 1999 et 2016, après avoir stagné dans les années 1990 (figure 1). Cette croissance soutenue (+ 4,7 % par an en moyenne entre 1999 et 2016), plus récente qu'à l'échelle de la France, est la conséquence des accords sur la libre circulation des personnes entre l'Union européenne (UE) et la Suisse entrés en vigueur à partir de 2002, mais aussi de la forte attractivité de l'économie helvétique. En 2018, la Suisse affiche un PIB par habitant 1,5 fois supérieur à celui de la France et les niveaux de salaires y sont parmi les plus élevés au monde. De plus, l'ouest de la Suisse est majoritairement francophone. Ce facteur déterminant favorise largement l'accès à l'emploi et les flux en direction de ce pays. Son droit du travail relativement souple facilite aussi l'embauche des travailleurs étrangers. À l'inverse, la France est beaucoup moins attractive pour les résidents de Suisse puisque seulement un millier d'entre eux viennent y travailler. Cet environnement helvétique porteur profite également à la Bourgogne-Franche-Comté où les flux sont en hausse de 5,5 % par an depuis 1999. Dans le Grand Est, la croissance du nombre de travailleurs frontaliers est plus modérée depuis 1999 (+ 1,2 %), notamment en raison d'un recul des déplacements vers l'Allemagne.

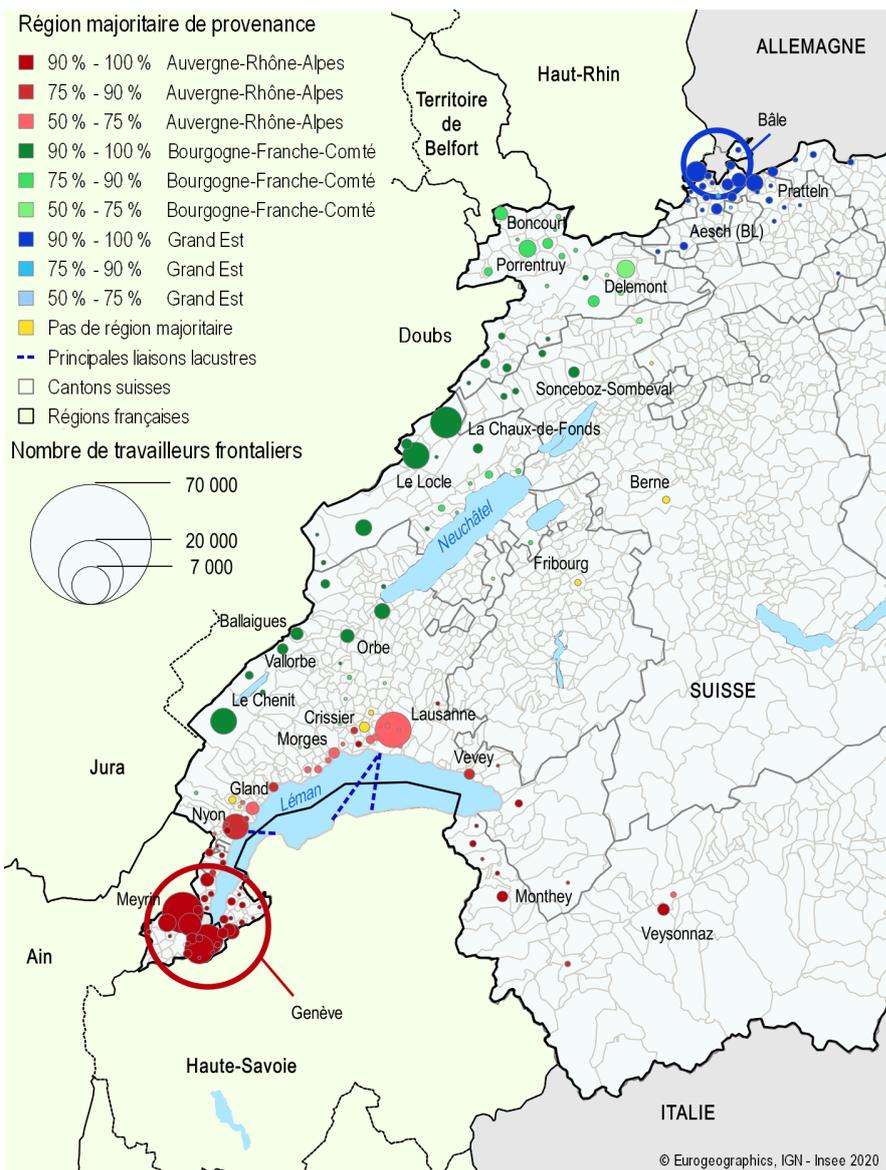
Dans l'ensemble des principales régions concernées, l'emploi frontalier connaît une progression plus rapide que l'emploi local : + 2,9 % par an en moyenne depuis 1990 contre + 0,5 % au sein des frontières françaises. Vivre à proximité des frontières offre ainsi des perspectives d'emploi supplémentaires.

Des flux intenses et polarisés : trois sur cinq vers la seule commune de Genève

Auvergne-Rhône-Alpes enserme dans ses frontières le centre de l'agglomération genevoise en fort développement. Ainsi, l'essentiel des déplacements entre Auvergne-Rhône-Alpes et la Suisse a lieu dans un espace fortement intégré, resserré autour du canton de Genève (figure 2). Il partage plus de 100 kilomètres de frontière terrestre avec l'Ain et la Haute-Savoie, contre seulement 5 avec le reste de la Suisse. De plus, le canton de Genève offre de nombreuses opportunités professionnelles, avec un volume d'emplois équivalent à celui de Lyon et de Villeurbanne réunies. Doté du deuxième plus grand aéroport

2 Le canton de Genève : premier pôle d'attractivité des travailleurs frontaliers de France

Nombre et provenance des travailleurs frontaliers de France vers les communes suisses



Note : les données non fiables (à l'issue des chaînes de redressement du recensement) ne sont pas représentées sur cette carte.
 Champ : communes suisses avec au moins 50 travailleurs résidant en France.
 Source : Insee, Recensement de la population 2016

suisse, il constitue une place forte du négoce mondial et le siège de nombreuses entreprises et organisations internationales, comme l'Organisation mondiale du commerce ou l'Organisation mondiale de la santé. Il abrite également, sur la commune de Meyrin, le plus grand laboratoire de physique des particules du monde (Cern). En 2016, 69 400 personnes, soit 60 % des frontaliers d'Auvergne-Rhône-Alpes, travaillent dans la commune de Genève. Cette part atteint 74 % avec les communes de Meyrin, Carouge et Plan-les-Ouates. Le canton de Vaud emploie beaucoup moins d'actifs en provenance d'Auvergne-Rhône-Alpes (14 000), même si les traversées par bateau favorisent de plus en plus les navettes depuis le nord du Chablais vers Lausanne et Nyon. Ainsi, près de 2 400 frontaliers empruntent chaque jour les liaisons proposées par la Compagnie générale de navigation (CGN) pour aller travailler en Suisse. Les échanges transalpins sont en revanche peu développés.

Les flux entre Grand Est et la Suisse sont polarisés par les deux cantons de Bâle (30 200 navetteurs). Ceux au départ de Bourgogne-Franche-Comté s'effectuent à l'inverse de façon beaucoup plus diffuse, vers des pôles économiques de plus petite taille (4 700 et 3 400 frontaliers pour les plus importants), répartis principalement sur les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Jura.

Une main-d'œuvre particulièrement jeune et qualifiée

Les travailleurs frontaliers se démarquent des autres actifs de la région occupant un emploi. Ils sont d'abord nettement plus jeunes, puisque 45 % d'entre eux ont entre 25 et 39 ans (contre 35 %). Auvergne-Rhône-Alpes est d'ailleurs la seule région frontalière où cette part est en hausse depuis 2006. Ils sont aussi beaucoup plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (53 % contre 41 %). Ainsi, les habitants de la région travaillant à l'étranger occupent plus

souvent des emplois qualifiés que ceux des autres régions frontalières. 25 % sont cadres ou professions intellectuelles supérieures, contre seulement 16 % dans le Grand Est et 10 % en Bourgogne-Franche-Comté, où la main-d'œuvre ouvrière est plus nombreuse (figure 3). Ces profils qualifiés, qu'on retrouve à Monaco, sont en lien avec l'économie du canton de Genève où les activités tertiaires dominent largement. Ils sont très présents dans les activités telles que la finance, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ou les activités extra-territoriales, ce dernier secteur employant 6 400 navetteurs.

Les professions intermédiaires restent néanmoins les plus nombreuses à travailler à l'étranger (36 200 personnes en 2016, soit 31 %). La main-d'œuvre frontalière est majoritairement masculine. Cependant, celle de la région comprend un peu plus de femmes (42 % contre 37 % dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté). Le secteur de la santé est l'un de ceux qui offrent le plus d'emplois à Genève. Or il est aussi traditionnellement très féminisé.

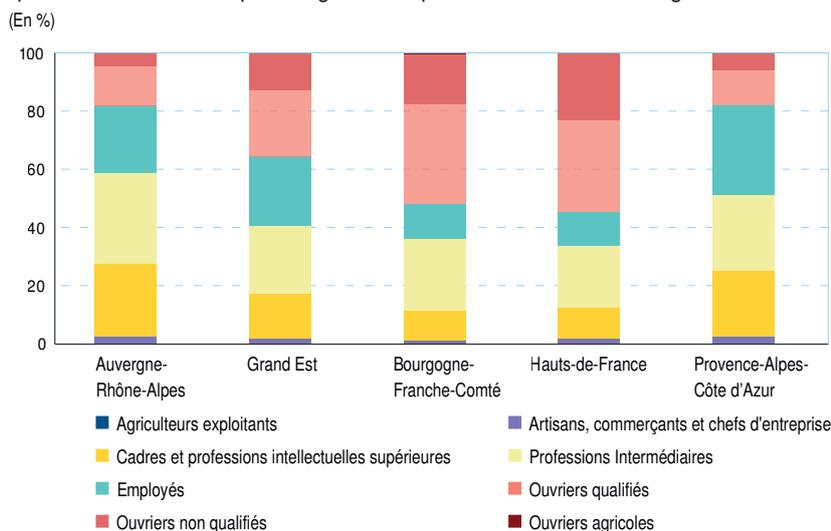
L'économie genevoise est, de manière générale, très dépendante de la main-d'œuvre venant de France, qui constitue sa principale variable d'ajustement pour répondre à la forte croissance de l'emploi. Près de 28 % des emplois du canton sont ainsi occupés par des actifs habitant en Auvergne-Rhône-Alpes. Certains métiers ou compétences sont très recherchés de l'autre côté de la frontière. C'est particulièrement le cas dans l'industrie manufacturière (incluant la haute horlogerie et la mécanique), dont près de 45 % de la main-d'œuvre provient de France (soit 12 000 frontaliers d'Auvergne-Rhône-Alpes). Le recours aux travailleurs de l'étranger est également important dans des secteurs tels que le commerce de détail, la construction ou la restauration. Il l'est également en volume dans les secteurs de la santé et de l'action sociale pour lesquels le canton connaît une pénurie de personnel et s'avère très attractif pour les travailleurs français¹. En 2016, 12 100 frontaliers de la région exercent dans ce canton un emploi de ces secteurs, comme infirmiers ou aides-soignants le plus souvent. Cela explique en partie la plus forte fréquence du temps partiel chez les frontaliers de la région (22 % contre 14 % pour ceux des autres régions), cette part atteignant 56 % pour les femmes employées dans les activités liées à la santé. Ce mode de travail est très répandu en Suisse (31 % des salariés y exercent à temps partiel, contre seulement 19 % en France), du fait d'une durée légale hebdomadaire du travail plus élevée qu'en France.

Une attractivité professionnelle et résidentielle particulièrement forte dans le Genevois français

L'accès au marché du travail suisse est un facteur d'attractivité important pour les départements frontaliers d'Auvergne-Rhône-Alpes (l'Ain, la Haute-Savoie, et la Savoie dans une bien moindre mesure). Ces derniers enregistrent

3 Un quart des frontaliers de la région sont des cadres

Répartition des frontaliers par catégorie socioprofessionnelle selon la région de résidence



Champ : régions comptant plus de 5 000 frontaliers.
Source : Insee, Recensement de la population 2016

de nombreuses arrivées d'actifs en emploi (30 400 personnes en 2016). Parmi cette nouvelle population, la proportion de ceux qui travaillent à l'étranger (21 %) est particulièrement importante (15 % dans le Grand Est et 11 % en Bourgogne-Franche-Comté). Ainsi, au cours d'une année, près de 6 400 personnes venues s'installer dans ces départements occupent un emploi au-delà de la frontière.

Les départements frontaliers de la région Auvergne-Rhône-Alpes exercent d'abord une forte attractivité vis-à-vis des actifs venant de France métropolitaine. Au cours d'une année, 2 700 travailleurs frontaliers arrivés dans ces départements sont venus s'installer depuis le reste de la France. Ils représentent 9 % des arrivées annuelles d'actifs (contre 4 % dans le Grand Est) et plus de quatre travailleurs frontaliers nouvellement arrivés sur dix. L'emploi frontalier attire aussi des travailleurs de pays étrangers. Un peu moins d'un millier des travailleurs frontaliers nouvellement installés dans l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie

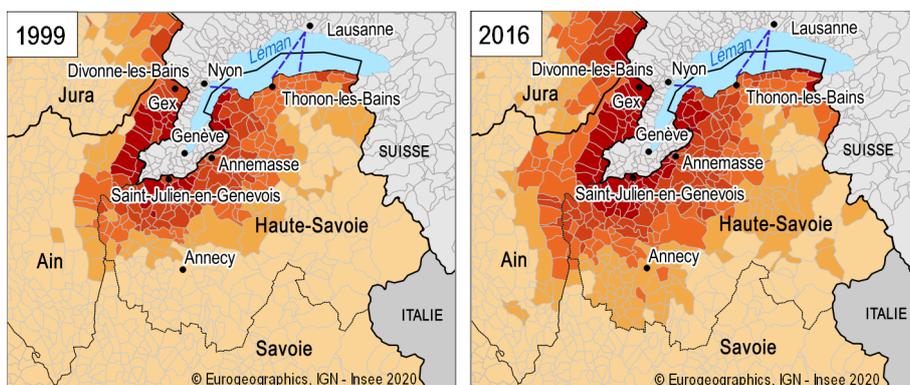
proviennent de pays non limitrophes. Genève, ville internationale, draine des travailleurs du monde entier. Parmi les frontaliers de la région, plus de 140 nationalités différentes se trouvent ainsi représentées.

Le manque de logements et le coût très élevé de la vie à Genève encouragent enfin de nombreuses personnes résidant en Suisse à s'installer dans l'Ain ou en Haute-Savoie, où l'immobilier reste comparativement très attractif. En 2015, le prix au m² d'un appartement neuf était en moyenne deux fois moins élevé dans le Genevois français que dans le canton de Genève. Ainsi, près de 2 600 actifs frontaliers installés dans la région depuis moins d'un an arrivent de Suisse et font désormais la navette vers ce pays, où ils ont très souvent conservé leur activité. Ce phénomène d'attractivité résidentielle est particulièrement fort au sein du bassin franco-genevois. Il contribue à expliquer la forte proportion de

¹ Notamment en ce qui concerne la reconnaissance des qualifications (automatique pour les professions de médecin généraliste, dentiste, vétérinaire, pharmacien, infirmier, sage femme), la validation de stages, les conditions de mise en disponibilité, la titularisation...

4 Le phénomène frontalier touche de plus en plus de communes

Part des travailleurs frontaliers parmi les personnes en emploi par commune en 1999 et 2016 (en %)



Part de travailleurs frontaliers (en %)

■ 50 et plus ■ de 25 à moins de 50 ■ de 10 à moins de 25 ■ de 3 à moins de 10 ■ moins de 3
— Liaison lacustre

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2016

frontaliers de nationalité étrangère dans la région (19 %), soit 22 500 personnes. En effet, 9 900 d'entre elles sont des ressortissants suisses.

Le phénomène frontalier gagne du terrain

À l'échelle de la région, le travail frontalier ne concerne qu'une faible part des personnes en emploi (3,5 % en 2016). Mais, dans les zones proches de la frontière, ce phénomène revêt une importance majeure. Ainsi, en Haute-Savoie, plus d'un actif sur cinq (22 %) exerce son activité professionnelle en Suisse. Cette part dépasse même 50 % pour un septième de ses communes. Cela en fait le premier département français pour la part de l'emploi frontalier devant la Moselle (17 %), le Haut-Rhin, le Doubs et l'Ain, avec 11 %. C'est aussi en Haute-Savoie que cette part progresse le plus (+ 6 points en dix ans).

Ce phénomène s'intensifie en Haute-Savoie et dans l'Ain entre 1999 et 2016. De surcroît, il s'étend géographiquement. Ainsi, en 2016, dans ces deux départements, la part de la population active travaillant dans un pays frontalier dépasse 25 % dans 146 communes. En 1999, elles n'étaient que 104 à atteindre ce seuil (figure 4). Cette expansion est facilitée par celle des infrastructures de transport, avec notamment la mise en service fin 2008 du tronçon de l'A41, reliant Allonzier-la-Caille à l'autoroute suisse A1 au sud-ouest de Genève. Ces évolutions participent à une

périurbanisation intense dans le Genevois français. Les enjeux liés aux déplacements quotidiens sont majeurs pour ce territoire. L'entrée en service fin 2019 du Léman express² et le développement des transports par bateau sur le Léman devraient permettre d'élargir l'offre de mobilité au sein du bassin transfrontalier dans les prochaines années.

Dans les autres régions frontalières également, les actifs transfrontaliers résident en 2016 plus loin qu'en 1999. Dans le Grand Est et en Paca, une part assez importante des flux supplémentaires se fait depuis des communes situées à plus de 20 kilomètres de la frontière comme Metz ou Nice, bien desservies par le train. En Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes, comparativement aux deux régions précédentes, l'augmentation du nombre de frontaliers concerne davantage les communes proches de la frontière. Localement, ce développement de l'emploi frontalier a des effets sur l'économie des zones voisines de la Suisse. Le dynamisme démographique et la présence d'une population à fort pouvoir d'achat³ stimule l'emploi visant à satisfaire les besoins de la population présente. Le marché de l'immobilier est également impacté, avec une hausse des prix qui devient source de tensions. ■

² Ce réseau ferroviaire transfrontalier s'étend sur 230 km de voie et dessert 45 gares dans un rayon de 60 km autour de Genève.

³ En Haute-Savoie, par exemple, un ménage sur cinq perçoit des revenus de l'étranger.

L'accès au marché du travail suisse facilité par des accords bilatéraux

La France métropolitaine, avec 2 913 kilomètres de frontières terrestres, est le pays de l'UE qui compte le plus de résidents nationaux travaillant à l'étranger. En 2016, ils sont 392 400, soit 1,5 % de la population active occupée. La mobilité de ces travailleurs est facilitée par des accords internationaux : ceux de Schengen sur la libre circulation des personnes au sein de l'UE et les accords « bilatéraux », régissant les relations entre la Suisse et l'UE. L'un de ces principaux accords, entré en vigueur le 1^{er} juin 2002, facilite notamment les conditions de séjour et de travail des citoyens de l'UE en Suisse. Il permet entre autres les mobilités géographiques et professionnelles, le regroupement familial, le travail pour les membres de la famille, la reconnaissance des qualifications professionnelles et la coordination des systèmes de sécurité sociale. Le 1^{er} juin 2007, la fin des quotas limitant le nombre d'autorisations a conduit à une totale mobilité géographique et professionnelle. Pour la région genevoise, une convention (1938) et deux accords (1946 et 1958) avaient permis une arrivée importante de frontaliers dès les années 1960.

Sources

Les résultats présentés ici proviennent essentiellement des recensements de la population de 1990, 1999, 2006 et 2016. Ce dernier correspond au cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2014 et 2018. Le recensement de la population permet de disposer d'informations détaillées et homogènes sur les travailleurs frontaliers (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité, lieu de résidence et de travail, etc.) selon différents territoires.

Des sources suisses (OFS, OCSTAT) ont aussi été mobilisées (Relevé structurel 2013-2017 et STAF).

Définitions

Dans cette étude, le terme de « frontalier » ou de « navetteur » désigne une personne résidant en France métropolitaine et déclarant travailler dans l'un des huit pays frontaliers terrestres métropolitains que sont la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, Monaco, l'Espagne et Andorre.

Méthodologie

Concernant les attractivités de l'emploi et résidentielle, seules sont retenues les arrivées dans les départements frontaliers. Les échanges entre les départements frontaliers d'une même région n'ont pas été comptabilisés.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Site de l'Observatoire statistique transfrontalier : <http://www.statregio-francosuisse.net/>
- « Forte croissance du nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg », *Insee Première* n° 1 755, juin 2019
- « Depuis 1999, le nombre de frontaliers à destination du Luxembourg a doublé », *Insee Analyses Grand Est*, n° 97, juin 2019
- « L'emploi frontalier des Hauts-de-France vers la Belgique : une attractivité modérée et contrastée », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 94, mars 2019
- « De plus en plus d'habitants des Alpes-Maritimes travaillent à Monaco », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 71, mai 2019

